

WEBINAIRE

EN ROUTE POUR FORPREV 2

Mardi 22 novembre 2022



RISQUES PROFESSIONNELS

VOTRE INTERLOCUTEUR EN RÉGION :

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Aquitaine



AU PROGRAMME

- 1.Évolutions et changements
- 2.Calendrier de déploiement
- 3.Première connexion à Forprev 2
- 4.Navigation dans Forprev2
- 5.Aide et assistance
- 6.Questions/réponses



1- ÉVOLUTIONS ET CHANGEMENTS



Forprev, c'est quoi?

Forprev, c'est l'outil **de gestion des habilitations** des entités et **d'édition des certificats** des stagiaires.

Il a été mis en œuvre dès 2013 pour les organismes de formation et s'est ouvert aux entreprises en 2015.

Forprev 2:

L'url de l'outil ne change pas : www.forprev.fr

Le logo et la charte graphique évoluent

Les rôles de chacun sont modifiés

La gestion de l'habilitation est simplifiée



De nouveaux éléments de langage

GESTIONNAIRE: personne en charge de la gestion, dans l'outil, des habilitations pour le compte de l'entité.

Ce rôle correspond au Correspondant Entité Habilité, CEH, dans Forprev.

DÉLÉGATAIRE: personne désignée par les gestionnaire d'une entité comme étant un relais pour déclarer une certification pour le compte de l'entité.

Ce rôle correspond au Correspondant Entité Associée, CEA, dans Forprev.

SIGNATAIRE: personne signataire de la lettre d'engagement.

FORMATEUR.TRICE: inchangé



Les changements dans l'habilitation

- ✓ Disparition des entités associées: l'habilitation est nationale, valable sur tout le territoire
- ✓ Envoi des documents pour le dossier de demande d'habilitation via l'outil
- ✓ La CNH envoie la décision aux gestionnaires par mail et le document est disponible dans les infos de l'habilitation
- ✓ Visualisation de l'avancement de la demande
- ✓ Les demandes d'habilitation simultanées sont traitées de façon indépendante.

Changements importants dans les pratiques !

La demande se déroule en 2 temps

L'habilitation n'est plus valable après la date échéance

Le renouvellement peut être lancé un an avant la date échéance de l'habilitation (deux alertes vont être envoyées, tous les gestionnaires sont destinataires)

Si le renouvellement se fait avant la date échéance de l'habilitation, **la nouvelle habilitation prend effet à la fin de la date butoir de l'habilitation précédente**



Les changements dans la certification

- ✓ Le formateur.trice a un rôle important dans la reconnaissance des certificats
- ✓ Les gestionnaires ont accès à toutes les sessions déclarées dans l'habilitation
- ✓ Les délégataires ne voient que les sessions qu'ils ont eux-mêmes déclarées
- ✓ A condition que l'habilitation soit valide, une session peut être saisie trois mois avant la date de début de session ou un mois après la date de fin de session

Changements important dans les pratiques !

Les sessions de certification sont **supprimées de l'application 15 jours** après la génération des certificats pour les acteurs (niveau 1) – **AUCUN DUPLICATA POSSIBLE**

Les certificats des formateur.trice.s (niveau 2) seront disponibles sur leur compte, la durée de la validité

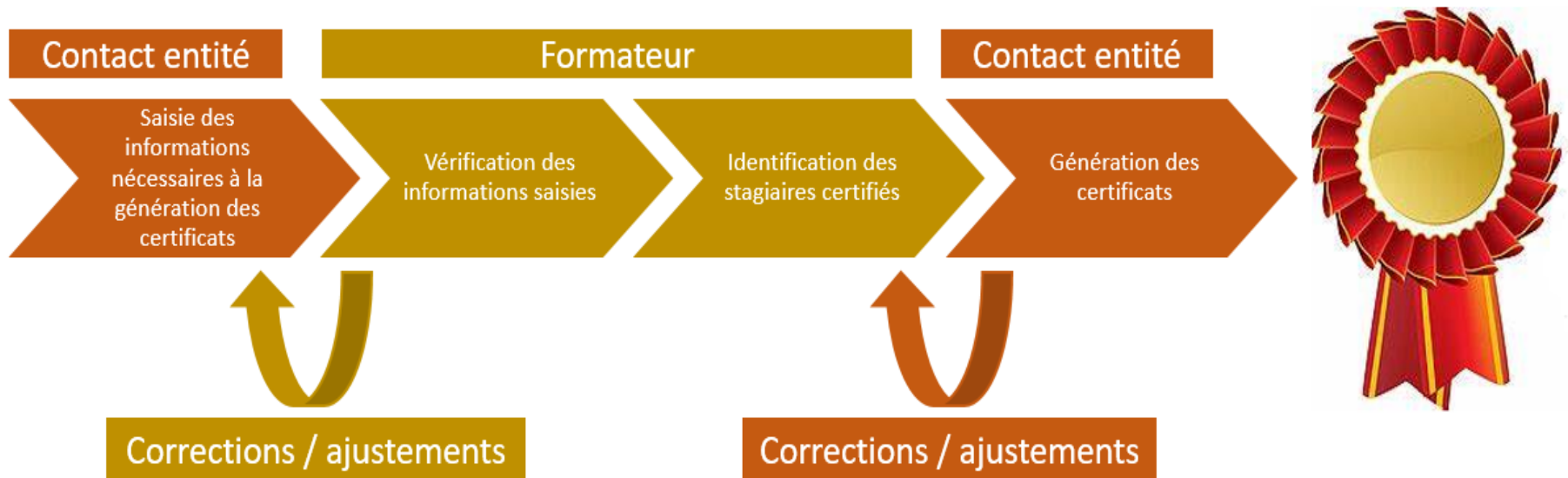
Inscription des acteurs (niveau 1) sur des MAC – **avoir la preuve du prérequis (carte ou attestation de formation)**



Le processus de certification

Deux conditions :

- ✓ L'habilitation doit être valide à la date de la certification.
- ✓ Un formateur doit être à jour de sa qualification à la date de la certification.





Les changements pour le formateur

- ✓ **Plus de rattachement** des formateurs à une entité habilitée dans l'outil
- ✓ **Validation systématique des sessions de formation** (certification)
- ✓ Plus d'usurpation de compte

Changements important dans les pratiques !

Le formateur.trice ne peut plus être déclaré sur une session si son certificat n'est plus valide

Suite à un MAC, la date de début de validité du certificat est calculée à partir de la date de fin du certificat initial

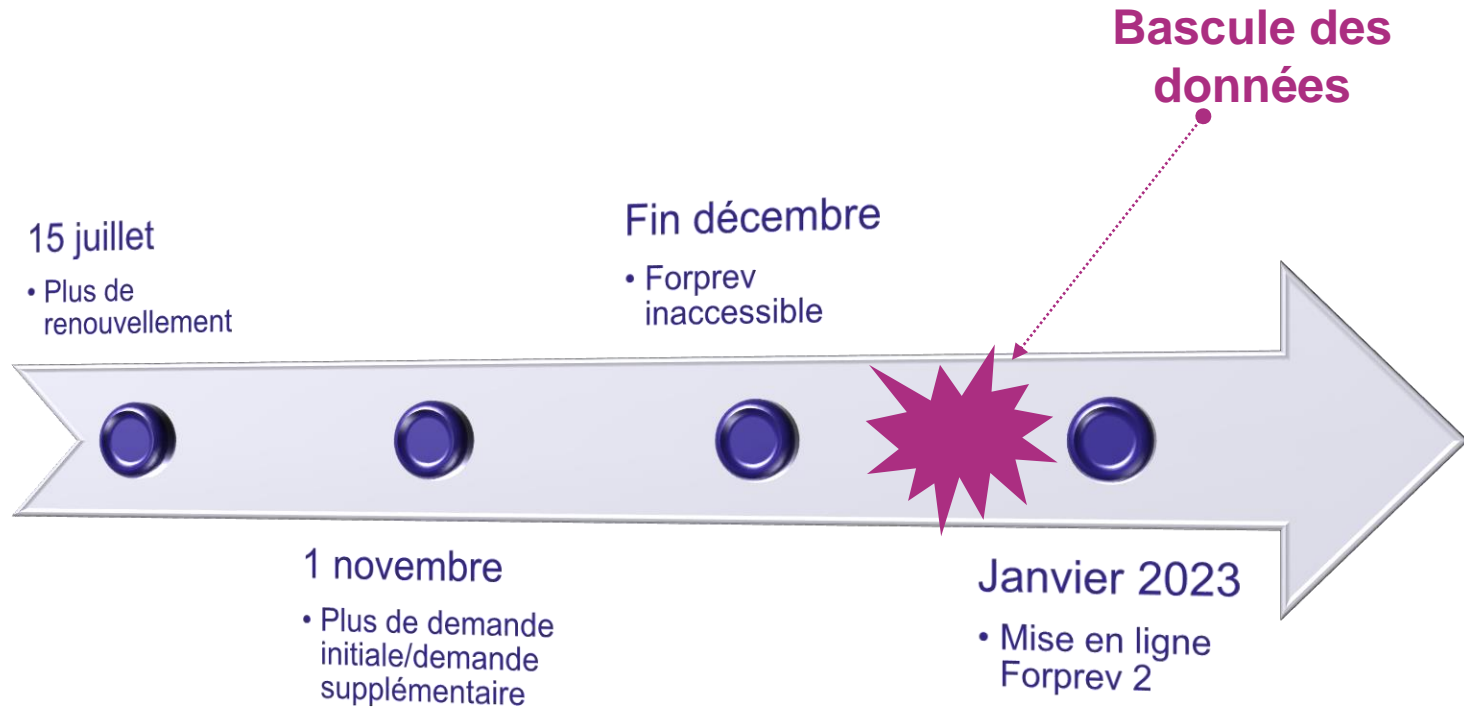
Le formateur.trice perd son compte s'il n'y a pas de continuité dans ses certifications



2- CALENDRIER DE DÉPLOIEMENT



Le calendrier de déploiement





Pour les habilitations dont l'échéance est prévue entre **Janvier et Mars 2023**

✓ **Prolongation de 9 mois des habilitations**

Pour les habilitations dont l'échéance est prévue entre **Avril et Mai 2023**

✓ **Prolongation de 4 mois des habilitations**



3- VOTRE PREMIÈRE CONNEXION



Actions à effectuer à la première connexion

- 1** Procédure du mot de passe oublié – saisir son mail ou numéro Forprev
- 2** Choix des informations reçus (modifiables à tout moment)

Bienvenue

Email / N° Forprev

Mot de passe

Connexion

[Mot de passe oublié](#)

Notifications

Préférences de notifications par email

Alertes

Notifications

Messages ciblés

Caisse de rattachement

Enregistrer

Rappellent aux utilisateurs les termes d'un délai

- Échéance d'une habilitation
- Fin de certification

Informent sur l'arrivée d'une nouvelle tâche à effectuer.

Messages diffusés par le réseau prévention à destination d'utilisateurs définis selon leur rôle dans l'outil par exemple :

- Formateurs SST
- Gestionnaires

Uniquement pour les formateurs.trices



Veillez à bien mettre à jour vos données personnelles dans Forprev pour garantir le bon fonctionnement de votre futur compte utilisateur.

Un mail de contact devient un identifiant de connexion dans Forprev 2: il doit être PERSONNEL et UNIQUE dans la base.

En cas de doublon, il est important de signaler votre situation auprès de l'équipe Forprev (contact@forprev.fr).



4- NAVIGATION DANS FORPREV 2

Une nouvelle charte graphique



Version : 1.0.12.1
forprev

Utilisateur : BERTHOMIEU Nicole (Correspondant habilitation CARSAT)

Déconnexion

Entité : Aquitaine

Outils Référentiels Démultiplication Aide et contact

Recherche

Résumé demande

Tronc commun actif

Habilitations

Formateurs

Entités associées

Toutes les demandes

N° de demande : Entité instructrice :

SIRET : Nom : Demandeur Associée

Etat de la demande : Transmise En cours instruction Instruite Incomplète Abandonnée Refusée Décision enregistrée Décision confirmée

Demande OF/Entreprise : Domaine : Niveau :

Type de demande : I MT E>O MH R S F Tout cocher

Plage date transmission

Date début : Date fin :

Rechercher

Date transmission	Date réaffectation	Doublon	Siret	Raison Sociale	OF/Ent	N° de demande	Entité instructrice	Etat	Type de demande	Rb Habilitation
1										

Visualiser Instruire Nouvelle habilitation Modifier habilitation Enregistrer décision CNH

Forprev

Forprev 2

forprev

Demande n°176 habilitation Catec / 1 MAIRIE DE VANVES

Informations Entité Pédagogique Technique

1 2 3 4

Dossier administratif complet Instruction en cours phase 1 Instruction en cours phase 2 Décision CNH en cours

Gestionnaires

FRIGG	Alice	afrigg@gmail.com
ACHI	Nordine	zedq@gmail.com

Caisse instructrice

INRS

Ma demande d'habilitation

Mon commentaire

Soumettre

Retour

Suivant



Création d'un compte entité

Demande de nouvelle entité

[Abandonner la demande](#) [Enregistrer](#)

Type d'entité

Général

Raison sociale

Régime SIRET

Déclaration URSSAF

Déposer un fichier

Adresse

Adresse

Complément adresse1

Complément adresse2

Code postal Ville

[Retour](#) [Suivant](#)

- ✓ Saisir les informations administratives demandées.
- ✓ Pour passer à la page suivante, cliquer sur « Suivant ».
- ✓ A tout moment le demandeur peut :
 - enregistrer la demande
 - abandonner la demande



Création d'un compte entité

Demande de nouvelle entité

Abandonner la demande Enregistrer

— Signataire —

Nom Prénom Fonction

ex: DOE ex: John

← Précédent Soumettre

- ✓ Finaliser la demande, en renseignant les informations concernant le signataire de la lettre d'engagement.
- ✓ Si la demande est complète, cliquer sur « Soumettre »; la demande sera envoyée à la caisse instructrice, définie par le code postal de l'adresse.
- ✓ A tout moment le demandeur peut :
 - enregistrer la demande
 - abandonner la demande
 - revenir à la page précédente



Création d'un compte entité: validation administrative

Mes demandes en cours

Numéro de demande	Raison sociale	Dispositif niveau	Caisse instructrice	État
521	NOTRE ENTREPRISE		CARSAT BRETAGNE	Partie administrative en cours de validation

✓ Une fois envoyée, la demande est visible sur le compte de l'entité, la partie administrative est en cours de validation par la caisse instructrice.

Mes demandes en cours

Numéro de demande	Raison sociale	Dispositif niveau	Caisse instructrice	État
521	NOTRE ENTREPRISE		INRS	Dossier administratif validé

✓ Le dossier administratif a été validé par la caisse instructrice.

✓ Il est alors possible d'effectuer la demande d'habilitation.



Demande d'habilitation

Principes généraux

Navigation par onglets

Visualisation de l'avancement de l'instruction de la demande

Demande n°240 habilitation ENTREPRISE ANTOINE Enregistrer

Informations Entité Pédagogique ⓘ

1 2 3 4

Dossier administratif complet Instruction en cours phase 1 Instruction en cours phase 2 Décision CNH en cours

Gestionnaires

C Antoine ε ε @gmail1.com

Caisse instructrice

CARSAT PAYS DE LA LOIRE → Suivant

Ma demande d'habilitation

Mon commentaire

Soumettre



Dispositif avec uniquement des éléments pédagogiques

Demande n°240 habilitation ENTREPRISE ANTOINE

Informations Entité **Pédagogique**

Dispositif ? Niveau ?

Prap-25 1

Choix du dispositif et du niveau par liste déroulante: la liste qui s'affiche est fonction des habilitations détenues par l'entité

Lettre d'engagement ?

La lettre d'engagement signée est nécessaire pour soumettre votre demande, veuillez télécharger la lettre d'engagement à signer en cliquant sur le lien ci-dessous, puis attachez la version signée dans le champ prévu à cet effet.

[Télécharger la lettre d'engagement à signer](#)

La lettre d'engagement est à télécharger, elle doit être signée par le signataire. Elle reste disponible tant que l'habilitation est valide.

Lettre d'engagement signée

[Déposer un fichier](#)

Justificatifs pédagogiques ?

Programmes de formation

[+ Ajouter des fichiers](#)

Déroutés pédagogiques

[+ Ajouter des fichiers](#)

La liste des justificatifs pédagogiques requis est paramétrable par l'administrateur pour chaque dispositif



Dispositif avec éléments techniques (par exemple les plateformes)

Demande n°176 habilitation Catec / 1 MAIRIE DE VANVES

Informations Entité Pédagogique **Technique**

Eléments techniques obligatoires à verser au dossier d'habilitation

acqui/uti/entretien mat
+ Ajouter des fichiers **Déposer ou ajouter les documents demandés**

Tableau récap matériel
Déposer un fichier

pièces dossier technique
+ Ajouter des fichiers

Plateforme pédagogique
 Plateforme pédagogique mobile **Cocher la case plateforme mobile si nécessaire. L'activation de cette case permet de déclarer des certifications dans d'autres lieux que ceux indiqués dans la liste des plateformes fixes**

Plateforme pédagogique fixe + Nouvelle plateforme fixe

Plateforme	Adresse	CP / Ville	Date de CNH
Aucune plateforme fixe			

Ajouter autant de plateforme que nécessaire, Des plateformes peuvent être rajouter durant l'habilitation

Documents complémentaires + Nouveau document

Intitulé	Nom	Date d'upload
Aucun document		

Ajouter les documents nécessaires se rapportant aux plateformes déclarées



Les différentes étapes d'instruction de la demande d'habilitation

forprev

Demandeur: NOTRE ENTREPRISE | Christine | Déconnexion

Mes demandes en cours

Numéro de demande	Raison sociale	Dispositif niveau	Caisse instructrice	État
521	NOTRE ENTREPRISE	Prap-2S / 1	CARSAT	Instruction demande d'habilitation étape 1

Une fois soumise, la demande passe à l'étape 1.

forprev

Demande n°521 habilitation Prap-2S / 1 par [] NOTRE ENTREPRISE

Informations Entité Pédagogique

1 2 3 4

Dossier administratif complet Instruction en cours phase 1 Instruction en cours phase 2 Décision CNH en cours

Gestionnaires

GUILLOU Christine christine.guillou@inrs.fr

Caisse instructrice

CARSAT

→ Suivant

Le gestionnaire visualise à tout moment l'état d'avancement de sa demande.



Réceptionner la lettre de décision

Suite à la décision CNH, un mail contenant la lettre de décision est envoyé au ou à tous les gestionnaires déclarés sur l'entité.

Cette lettre restera accessible tant que l'habilitation est valide, au niveau des informations habilitation dans l'onglet « Général ».

Habilitation H30160/2020/Catec-1/C/00 MAIRIE DE VANVES

Informations **Général** Administratif Pédagogie Technique Délégués

— Période d'activité —

Date de début → Date de fin
16/06/2020 → 17/06/2027

Décision de la CNH
↓ [Télécharger la lettre de décision](#) ←

— Suspension —

ⓘ Pas de période de suspension définie sur cette habilitation.

→ Suivant



5- AIDE ET ASSISTANCE



❖ Depuis le menu de gauche de l'outil, la rubrique « Aide et assistance » est toujours présente.



Plusieurs modalités :

- ✓ Les FAQ, avec une recherche par texte dans les réponses et un classement par module.
- ✓ Des manuels proposés en fonction des profils de connexion.
- ✓ Un lien vers le formulaire de contact du service d'assistance Forprev (contact@forprev.fr)

❖ Auprès de la Carsat Aquitaine:
formation.prevention@carsat-aquitaine.fr



6- QUESTIONS/RÉPONSES



Merci de bien vouloir compléter le questionnaire d'évaluation en scannant ce QR-code



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION